



Assemblée générale

Distr. générale
31 mars 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre VI Droits de l'homme et affaires humanitaires

Chapitre 25 Réfugiés de Palestine

(Programme 21 du cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Programme de travail	5
Sous-programme 1. Enseignement	5
Sous-programme 2. Santé.	7
Sous-programme 3. Services de secours et services sociaux.	10
Sous-programme 4. Microfinancement et microentreprises	12
Annexe	
Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011	18

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



Tableau 25.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	46 894 900
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	45 070 100 dollars
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 25.2

Tableau d'effectifs proposé

<i>Postes</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	122	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 12 D-1, 20 P-5, 50 P-4, 22 P-3, 2 P-2/1, 11 G(AC)
Nouveaux	3	P-4 pour le sous-programme 4
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	119	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 12 D-1, 20 P-5, 47 P-4, 22 P-3, 2 P-2/1, 11 G(AC)

Abbreviations : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général;
GS : agent des services généraux; AC : autres classes.

* Conversion en postes permanents de postes précédemment financés au moyen des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Vue d'ensemble

- 25.1 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est une entité distincte du système des Nations Unies et un organe subsidiaire de l'Assemblée générale créé par la résolution 302 (IV), avec pour mandat de fournir sans interruption aide et secours aux réfugiés de Palestine. Depuis 1950, année où il a commencé ses activités, l'Office a adapté et perfectionné ses programmes pour faire face aux besoins de plus en plus complexes des réfugiés et leur apporter une certaine stabilité, dans la mesure des moyens disponibles, en dépit du conflit qui sévit dans la région de façon chronique. Il ne demande qu'à continuer sur cette voie au cours de la période 2010-2011, conformément au mandat triennal que lui confie l'Assemblée générale.
- 25.2 L'Office fait directement rapport à l'Assemblée générale. L'examen d'ensemble de ses programmes et activités est réalisé par la Commission consultative, composée de 23 membres, dont des représentants des principaux donateurs de l'Office et des gouvernements hôtes. Dans sa résolution 3331 B (XXIX), l'Assemblée générale a décidé que les dépenses à engager au titre des traitements du personnel international au service de l'UNRWA, qui auraient sinon été financées par des contributions volontaires, seraient imputées sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies à compter du 1^{er} janvier 1975 et pour la durée du mandat de l'Office.
- 25.3 L'objectif stratégique de l'Office pour la période 2010-2011 est d'aider les réfugiés à atteindre des niveaux de développement humain aussi élevés que possible, conformément aux buts convenus sur le plan international et sur la base des niveaux moyens dans la région.

- 25.4 L'Office entend réaliser cet objectif en continuant de fournir des services dans le domaine de l'enseignement et de la santé, des secours et une aide sociale et des microcrédits aux réfugiés immatriculés en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, dont le nombre pourrait atteindre 4,8 millions en 2010, et en améliorant ces prestations.
- 25.5 Depuis 2000, l'Office apporte également des secours d'urgence aux réfugiés qui sont en situation de détresse dans la zone de ses opérations du fait de conflits, notamment d'opérations militaires, de restrictions de l'accès du personnel humanitaire et de difficultés économiques durables dans le territoire palestinien occupé et au Liban. Ce programme de secours d'urgence couvre tous les ans plus de 1,4 million de réfugiés. L'Office compte continuer d'assurer ces services si la situation l'exige et de fournir, à titre exceptionnel, conformément à la résolution 2252 (ES-V) de l'Assemblée générale, des services à des personnes autres que des réfugiés qui ont gravement besoin d'une assistance immédiate.
- 25.6 Au cours de la période 2010-2011, l'Office s'emploiera, comme il le fait déjà, à améliorer la qualité de sa gestion et de ses prestations de services dans le cadre de son programme de développement organisationnel, grâce auquel il entend renforcer ses capacités de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des services qu'il fournit aux réfugiés, à intensifier ses campagnes d'information auprès de nouveaux donateurs et à mieux rendre compte de son action à ses parties prenantes. L'Office continuera également de se soucier de l'égalité des sexes, de répondre aux besoins des enfants réfugiés et des personnes handicapées et d'améliorer encore la protection, la programmation, les opérations et l'information, afin de mieux s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu des directives de l'Assemblée générale et du Secrétaire général, des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, du Programme d'action de Beijing, de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- 25.7 L'Office, qui dépend presque intégralement de contributions volontaires pour exécuter ses programmes, fait face non seulement à un manque chronique de moyens financiers, mais également à des incertitudes ponctuelles en matière de financement dues à des raisons politiques. Il continuera de rechercher les ressources supplémentaires dont il a besoin pour améliorer la qualité des services fournis aux réfugiés, tout en demeurant attentif aux coûts et en préservant la marge de manœuvre opérationnelle nécessaire pour intervenir lorsque l'existence et les moyens de subsistance des populations de réfugiés de Palestine se trouvent soudainement perturbés.
- 25.8 Les ressources à prévoir à cette rubrique du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élèvent à 46 849 900 dollars, avant actualisation des coûts, en hausse nette de 1 779 800 dollars (soit 3,9 % aux taux de 2008-2009). L'augmentation des ressources indiquée au tableau 25.3 est due à l'effet du report de la création de six nouveaux postes d'agent recruté sur le plan international (1 D-2, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3) approuvés par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2008-2009 (1 163 000 dollars) et à la création de trois nouveaux postes P-4 proposés pour l'exercice biennal 2010-2011 (616 800 dollars) (voir tableau 25.4).
- 25.9 L'Office prévoit que des ressources extrabudgétaires d'environ 2 milliards de dollars seront nécessaires au cours de l'exercice biennal 2010-2011, principalement pour financer son plan stratégique, qui doit lui permettre de fournir une assistance aux réfugiés de Palestine, ainsi que pour ses nouvelles opérations dans le territoire palestinien occupé.
- 25.10 La part inscrite au budget ordinaire par rapport au montant total du budget de l'Office pour l'exercice biennal est d'environ 2,2 %.
- 25.11 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, un montant de 1 873 900 dollars est prévu pour financer les activités de suivi et d'évaluation, dont 288 100 dollars à prélever sur le budget ordinaire et 1 585 800 dollars provenant de ressources extrabudgétaires. Selon les

estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation correspond au total à 230 mois de travail.

Tableau 25.3

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2010-2011 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Réfugiés de Palestine	38 772,6	45 070,1	1 779,8	3,9	46 849,9	1 780,0	48 629,9
Total (1)	38 772,6	45 070,1	1 779,8	3,9	46 849,9	1 780,0	48 629,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (montant estimatif)	2010-2011 (montant estimatif)
Total (2)	1 260 120,2	1 869 479,6	2 056 427,6
Total [(1) + (2)]	1 298 892,8	1 914 549,7	2 105 057,5

Tableau 25.4

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2008- 2009	2010- 2011	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2008- 2009	2010- 2011
			2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	3	3	–	–	2	2	5	5
D-1	12	12	–	–	4	3	16	15
P-5	20	20	–	–	5	5	25	25
P-4/3	69	72	–	–	55	47	124	119
P-2/1	2	2	–	–	11	11	13	13
Total partiel	108	111	–	–	77	68	185	179
Agents des services généraux								
Autres classes	11	11	–	–	1	1	12	12
Total partiel	11	11	–	–	1	1	12	12
Total	119	122	–	–	78	69	197	191

Programme de travail

25.12 Ce programme sera exécuté conformément au programme de travail et à la stratégie définie au programme 21 du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011.

Sous-programme 1 Enseignement

Tableau 25.5

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Répondre aux besoins élémentaires des réfugiés de Palestine, en particulier les enfants et les jeunes, en matière d'enseignement et de formation et leur offrir de meilleures perspectives d'éducation et d'emploi

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration à tous les niveaux de la qualité de l'enseignement dispensé aux réfugiés de Palestine et taux de couverture et accès aux établissements d'enseignement accrus

a) i) Réduction du taux d'abandon scolaire des élèves du cycle primaire

Mesure des résultats

2006-2007 : 38 %

2008-2009 (estimation) : 40 %

2010-2011 (objectif) : 35 %

ii) Réduction du taux d'abandon scolaire des élèves du cycle primaire supérieur

Mesure des résultats

2006-2007 : 2,48 %

2008-2009 (estimation) : 2,62 %

2010-2011 (objectif) : 2,4 %

iii) Réduction du taux de redoublement des élèves du cycle primaire

Mesure des résultats

2006-2007 : 5,99 %

2008-2009 (estimation) : 5,5 %

2010-2011 (objectif) : 5,5 %

iv) Réduction du taux de redoublement des élèves du cycle primaire supérieur

Mesure des résultats

2006-2007 : 8,87 %

2008-2009 (estimation) : 8,5 %

2010-2011 (objectif) : 8,0 %

v) Augmentation du taux de réussite aux examens généraux nationaux de formation technique semi-professionnelle en Jordanie, en Cisjordanie et à Gaza

	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 97 % 2008-2009 (estimation) : 98 % 2010-2011 (objectif) : 98 %
b) Adaptation et amélioration des programmes d'enseignement général et technique en fonction de l'évolution de la situation dans les pays hôtes	b) Pourcentage des programmes adaptés ou améliorés par rapport au nombre total de modifications requises <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 100 % 2008-2009 (estimation) : 100 % 2010-2011 (objectif) : 100 %
c) Adaptation et amélioration des programmes des établissements de formation professionnelle en fonction de l'évolution des besoins du marché	c) Pourcentage des programmes adaptés ou améliorés par rapport au nombre total de modifications requises <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 100 % 2008-2009 (estimation) : 100 % 2010-2011 (objectif) : 100 %

Facteurs externes

- 25.13 Les facteurs externes qui peuvent avoir une incidence sensible sur la réalisation des résultats escomptés sont les suivants :
- a) L'absence de systèmes empiriques d'information dans les pays hôtes et l'accès limité aux informations disponibles rendant difficile l'appréciation des besoins du marché du travail;
 - b) Le manque de terrains disponibles pour construire les nouveaux établissements ou pour remplacer les établissements loués qui sont inappropriés;
 - c) L'aggravation de la situation économique et l'augmentation du chômage, qui entraînent un accroissement des échecs et des abandons scolaires;
 - d) L'insuffisance des ressources, qui ne permet pas de réagir comme il se doit lorsque les autorités du pays hôte modifient sans notification préalable les programmes et laisse peu de marge pour améliorer l'environnement éducatif (système de classes alternées, entretien des écoles, mobilier et matériel).

Produits

- 25.14 Les produits prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :
- a) Enseignement général dispensé à 500 000 enfants de réfugiés éligibles, dans 700 écoles élémentaires et préparatoires de l'Office (et enseignement secondaire au Liban);
 - b) Amélioration des compétences en matière d'enseignement et de formation de 2 000 enseignants, chefs d'établissement et autres personnels enseignants;
 - c) Conseils et services d'orientation professionnelle à l'intention des étudiants réfugiés palestiniens pour permettre à 3 000 diplômés d'obtenir un emploi à l'étranger;
 - d) Formation avant l'emploi de 3 000 enseignants potentiels;
 - e) Construction et rénovation de 500 établissements scolaires;

- f) Formation technique et professionnelle de 8 000 étudiants;
- g) Adaptation des programmes de formation professionnelle à l'évolution du marché;
- h) Harmonisation de tous les programmes d'enseignement général et d'enseignement technique de l'Office avec ceux des différents pays hôtes.

Sous-programme 2 Santé

Tableau 25.6

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Pourvoir aux besoins élémentaires des réfugiés de Palestine en matière de santé et améliorer l'état sanitaire de la population

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Réduction de la mortalité infantile et maternelle due à des causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement, en particulier de la mortalité néonatale	<p>a) i) Augmentation du pourcentage d'enfants mis au monde par un personnel qualifié</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 99,6 % 2008-2009 (estimation) : 100 % 2010-2011 (objectif) : 100 %</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de femmes enceintes enregistrées auprès des services de soins de santé</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 72 % 2008-2009 (estimation) : 75 % 2010-2011 (objectif) : 78 %</p>
b) Réduction de la morbidité, de l'invalidité et de la mortalité due à des maladies transmissibles et non transmissibles	<p>b) i) Maintien d'un taux de couverture vaccinale supérieur à 95 % en ce qui concerne les maladies pouvant être prévenues par un vaccin</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 99 % 2008-2009 (estimation) : 99 % 2010-2011 (objectif) : 99 %</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de nouveaux cas de maladies non transmissibles pris en charge</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 18 % 2008-2009 (estimation) : 18 % 2010-2011 (objectif) : 20 %</p>

- | | |
|--|--|
| <p>c) Développement de la protection de l'environnement à long terme dans les camps de réfugiés et amélioration des installations d'approvisionnement en eau salubre à l'intérieur des logements</p> | <p>c) i) Augmentation du pourcentage de logements reliés à un réseau d'égouts souterrain dans les camps de réfugiés</p> <p><i>Mesure des résultats</i>
 2006-2007 : 89 %
 2008-2009 (estimation) : 90 %
 2010-2011 (objectif) : 91 %</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de logements équipés d'une alimentation intérieure en eau salubre, y compris en eau potable, dans les camps de réfugiés</p> <p><i>Mesure des résultats</i>
 2006-2007 : 99,8 %
 2008-2009 (estimation) : 99,8 %
 2010-2011 (objectif) : 99,9 %</p> |
| <p>d) Harmonisation des politiques de santé et des normes de service avec celles des pays hôtes</p> | <p>d) Renforcement et amélioration de la qualité des accords de partenariat conclus avec les pays hôtes et des programmes menés conjointement avec eux</p> <p><i>Mesure des résultats</i>
 2006-2007 : 30 accords
 2008-2009 (estimation) : 35 accords
 2010-2011 (objectif) : 35 accords</p> |
-

Facteurs externes

- 25.15 Les facteurs externes qui peuvent avoir une incidence sensible sur les réalisations escomptées sont les suivants :
- a) L'augmentation soudaine du coût des services et des fournitures, décidée par les autorités du pays hôte, qui se traduit par des dépenses imprévues/non planifiées;
 - b) L'insuffisance des ressources, qui compromet la capacité du programme de faire face au coût supplémentaire des soins dispensés pour les maladies non transmissibles et de fournir des services aux catégories spéciales de personnes handicapées;
 - c) Les situations de crise qui entraînent une dégradation de la santé et de l'état nutritionnel de la population;
 - d) L'insuffisance des ressources disponibles pour les projets de développement, qui compromet la capacité d'améliorer les infrastructures d'eau et d'assainissement des camps.

Produits

- 25.16 Les produits prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :
- a) Réalisation de 10 enquêtes/auto-évaluations pour évaluer l'efficacité du système et des soins dispensés;
 - b) Examen et vaccination de 50 000 nouveaux écoliers contre des maladies évitables et vaccination/dépistage de 200 000 nouveaux écoliers en ce qui concerne les problèmes

- d'hygiène buccale et les conditions morbides, en mettant l'accent sur les handicaps qui peuvent être gérés, comme les problèmes de vue et d'ouïe;
- c) Soins dentaires et traitements d'affections périodontales pour 700 000 réfugiés chaque année et dépistage des caries et d'autres problèmes de santé bucco-dentaire chez plus de 250 000 enfants et femmes enceintes;
 - d) Suivi de 95 000 femmes enceintes : soins de santé prénatals, dépistage de l'anémie, suppléments de fer et de vitamines et au moins une visite postnatale dans les six semaines suivant l'accouchement;
 - e) Vaccination complète de tous les enfants de moins de 2 ans enregistrés (vaccins et rappels) et élargissement des programmes de contrôle de la tuberculose et du VIH/sida;
 - f) Tenue de 10 réunions sur la gestion du programme sur l'amélioration du système de santé, avec mise en place de systèmes de suivi appropriés;
 - g) Intégration de quatre activités multidisciplinaires (égalité des sexes, acquisition de compétences pratiques, soutien psychologique et enfance handicapée) aux programmes menés par l'Office dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux;
 - h) Négociations et réunions de comités de travail mixtes pour élaborer des initiatives communes avec les autorités du pays hôte;
 - i) Administration de 1 million de doses de suppléments de vitamine A par an à 80 000 mères allaitantes, 300 000 enfants d'âge préscolaire et 300 000 enfants d'âge scolaire et fourniture de compléments de fer à plus de 90 000 femmes enceintes et 240 000 enfants âgés de 6 à 36 mois;
 - j) Encadrement, offre de conseils et distribution de contraceptifs modernes pour plus de 110 000 usagers des services de planification familiale;
 - k) Suivi de 250 000 enfants de moins de 3 ans : contrôle de la croissance et du développement et dépistage et traitement de l'anémie;
 - l) Formation en cours d'emploi représentant plus de 6 000 jours de travail par an, à l'intention du personnel médical et infirmier et du personnel d'appui, pour qu'ils soient mieux à même d'appliquer les directives techniques et les stratégies d'intervention approuvées, et possibilité de formation de troisième cycle dans le domaine de la santé publique;
 - m) Renforcement des partenariats instaurés avec les principaux intervenants du secteur de la santé, notamment les organismes spécialisés des Nations Unies, les services de santé publique des pays hôtes, les organisations locales et intergouvernementales et les instituts de recherche, en vue d'harmoniser les stratégies, d'aligner les aspects pratiques des politiques de santé et d'accroître les capacités d'analyse et d'évaluation des programmes;
 - n) Dépistage de l'hypertension et/ou du diabète sucré chez les personnes de plus de 40 ans dans les centres de santé de l'Office;
 - o) Protection de 110 000 femmes enceintes contre la malnutrition et les carences en micronutriments en leur distribuant des rations alimentaires dès que possible après confirmation de la grossesse et pendant les six mois suivant l'accouchement;
 - p) Offre de cinq stages de formation en cours d'emploi au personnel médical et infirmier pour le familiariser avec le nouveau système de gestion des données sanitaires;
 - q) Fourniture de matériel informatique permettant de mettre le nouveau système en service dans tous les centres de santé des cinq bureaux sur le terrain;

- r) Consultations médicales externes de plus de 1,9 million de réfugiés, dont 300 000 par des spécialistes, dans les 127 dispensaires de l'Office pour des affections aiguës ou chroniques;
- s) Fourniture aux camps de Cisjordanie et de Jordanie de véhicules et de conteneurs supplémentaires pour mécaniser la collecte et l'évacuation des déchets solides;
- t) Perfectionnement du système de gestion des données sanitaires et du système d'approvisionnement en médicaments au niveau des centres de santé, en liaison avec les bureaux sur le terrain et le siège;
- u) Suivi de la qualité de l'eau fournie et d'autres facteurs environnementaux pour endiguer la propagation des maladies transmissibles;
- v) Amélioration des systèmes d'égout, de drainage et d'approvisionnement en eau dans les camps de réfugiés au Liban, en République arabe syrienne et dans la bande de Gaza;
- w) Traitement, dans des hôpitaux sous contrat ou dans le cadre de systèmes de remboursement, de 150 000 patients atteints d'affections aiguës et de patients dont le pronostic vital est menacé et ne relevant pas des soins de santé primaires;
- x) Dépistage du cancer du sein chez les femmes de plus de 50 ans et du cancer de l'utérus chez les femmes âgées de 35 à 45 ans dans les centres de santé de l'Office.

**Sous-programme 3
Services de secours et services sociaux**

Tableau 25.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Fournir une assistance humanitaire aux réfugiés de Palestine les plus défavorisés et aider les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées, à devenir autonomes

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration du système de protection sociale pour les familles de réfugiés aux revenus les plus bas

a) i) Accroissement du pourcentage de logements remis en état par rapport aux besoins cumulés établis en matière de logement pour les ménages en grande difficulté

Mesure des résultats

2006-2007 : 19 %

2008-2009 (estimation) : 30 %

2010-2011 (objectif) : 35 %

ii) Diminution du pourcentage de familles en grande difficulté recevant une assistance qui vivent en dessous du seuil de pauvreté

Mesure des résultats

2006-2007: 44 %

2008-2009 (estimation) : 27 %

2010-2011 (objectif) : 23 %

- iii) Diminution du pourcentage de familles recevant une aide financière sélective en espèces par rapport au nombre total de familles en grande difficulté
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 18 %
2008-2009 (estimation) : 25 %
2010-2011 (objectif) : 25 %
- b) Amélioration du bien-être des réfugiés de Palestine défavorisés
- b) i) Augmentation du nombre de personnes bénéficiant de prêts dans le cadre du programme d'assistance aux collectivités par le microcrédit
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 3 812 personnes
2008-2009 (estimation) : 5 000 personnes
2010-2011 (objectif) : 6 500 personnes
- ii) Augmentation du nombre de personnes handicapées bénéficiant directement de services de rééducation dans un centre extrahospitalier spécialisé
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 15 648 personnes handicapées
2008-2009 (estimation) : 25 000 personnes handicapées
2010-2011 (objectif) : 25 000 personnes handicapées
- iii) Augmentation du nombre de femmes bénéficiant de programmes de sensibilisation, de formation professionnelle et de conseil juridique/assistance sociale
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 101 978 femmes
2008-2009 (estimation) : 95 000 femmes
2010-2011 (objectif) : 105 000 femmes
-

Facteurs externes

- 25.17 Les facteurs externes qui peuvent avoir une incidence sensible sur la réalisation des résultats escomptés sont les suivants :
- a) Du fait de la concurrence internationale en ce qui concerne les contributions des donateurs et des problèmes rencontrés pour financer de façon durable les programmes de soutien aux systèmes de protection sociale, il est difficile d'apporter une aide aux familles, de plus en plus nombreuses, qui vivent en deçà du seuil de pauvreté;
- b) L'aggravation de la pauvreté et l'accroissement de la population induisent une demande accrue de secours et de services sociaux, sans que les contributions des donateurs augmentent dans les mêmes proportions.

Produits

- 25.18 Les produits finals prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :
- a) Amélioration et tenue des dossiers actualisés des 5,2 millions de réfugiés de la région, y compris formation sur les conditions requises et les modalités d'inscription;
 - b) Maintien de normes minimales d'aide en matière de nutrition et de remise en état des logements pour les familles en détresse;
 - c) Offre au personnel humanitaire et aux travailleurs sociaux sur le terrain d'une formation certifiée aux approches et méthodes généralistes de l'assistance sociale;
 - d) Octroi de crédits à des réfugiés défavorisés par l'intermédiaire d'associations locales;
 - e) Octroi de crédits à des femmes dans le cadre de systèmes de prêts garantis par les groupes et de mécanismes de crédits individuels;
 - f) Offre de services de rééducation aux personnes handicapées;
 - g) Apport d'une aide spéciale aux personnes en détresse selon une approche généraliste de l'assistance sociale et dans le cadre d'une politique axée sur la lutte contre la pauvreté;
 - h) Appui ciblé à des activités civiques, récréatives et sportives à l'intention des jeunes réfugiés, y compris les enfants handicapés;
 - i) Assistance technique à 104 associations locales sur des points essentiels tels que les concepts de développement communautaire, l'élaboration de plans de travail ou de services annuels, la budgétisation et la gestion financière, la collecte des fonds, la gestion et la constitution de réseaux.

**Sous-programme 4
Microfinancement et microentreprises**

Tableau 25.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Continuer de s'efforcer de renforcer son rôle de coordination vis-à-vis des nouveaux prestataires de services dans le but d'améliorer les conditions de fonctionnement des petites entreprises et microentreprises, créer et maintenir des emplois, réduire le chômage et accorder aux hommes et aux femmes dans le besoin des prêts qui leur permettent d'exercer des activités rémunératrices

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Poursuite des échanges avec d'autres prestataires de services

a) Nombre d'échanges avec les autres prestataires de services

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible
2008-2009 (estimation) : 150
2010-2011 (objectif) : 150

- b) Accroissement des possibilités d'activité commerciale et rémunératrice
- b) i) Accroissement de la valeur des prêts décaissés
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 35 627 616 dollars
2008-2009 (estimation) : 80 millions de dollars
2010-2011 (objectif) : 130 millions de dollars
- ii) Accroissement du nombre de prêts décaissés
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 32 358 prêts
2008-2009 (estimation) : 60 000 prêts
2010-2011 (objectif) : 110 000 prêts
- c) Meilleure mise en valeur des moyens dont disposent les femmes chefs de microentreprise
- c) i) Accroissement du nombre de prêts consentis à des entreprises appartenant à une femme
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 5 460 prêts
2008-2009 (estimation) : 14 000 prêts
2010-2011 (objectif) : 27 000 prêts
- ii) Accroissement de l'encours des prêts consentis à des entreprises appartenant à une femme
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 1 180 580 dollars
2008-2009 (estimation) : 2,2 millions de dollars
2010-2011 (objectif) : 3 millions de dollars
-

Facteurs externes

- 25.19 Les facteurs externes qui peuvent avoir une incidence sensible sur la réalisation des résultats escomptés sont les suivants :
- a) La dégradation continue de la situation économique dans le territoire palestinien occupé, affectant l'exécution des programmes et entraînant une stagnation de la croissance, une diminution du nombre des bénéficiaires de crédits et une baisse du taux de recouvrement;
- b) Les initiatives politiques des gouvernements hôtes en faveur des travailleurs palestiniens et l'accès des entreprises aux marchés, notamment au marché du travail;
- c) Une augmentation significative des dons et capitaux d'emprunts, qui permettrait aux responsables du programme d'étendre son réseau d'antennes locales dans la zone d'opérations, porterait le montant total de son portefeuille de prêts à 25 millions de dollars d'ici à la fin de la période considérée, et garantirait la réalisation des objectifs fixés.

Produits

- 25.20 Les produits prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :
- a) Décaissement de 74 600 prêts d'une valeur de 91 millions de dollars, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie et en République arabe syrienne dans le cadre de programmes de crédit aux petites et aux microentreprises;

- b) Décaissement de 2 400 prêts au logement, d'une valeur de 12 millions de dollars, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie et en République arabe syrienne;
- c) Décaissement de 33 000 prêts à la consommation, d'une valeur de 23 millions de dollars, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie et en République arabe syrienne;
- d) Organisation de stages de formation aux activités commerciales dans la bande de Gaza pour soutenir les petites entreprises et encourager l'esprit d'entreprise.

Tableau 25.9

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	45 054,9	46 834,7	119	122
Activité ponctuelle	15,2	15,2	–	–
Total partiel	45 070,1	46 849,9	119	122
Fonds extrabudgétaires	1 869 479,6	2 056 427,6	78	69 ^a
Total	1 914 549,7	2 103 277,5	197	191

^a Agents recrutés sur le plan international seulement. Le nombre d'agents recrutés localement est estimé à 28 000.

- 25.21 Le montant de 46 834 700 dollars, correspondant à un accroissement de 1 779 800 dollars, finance 122 postes inscrits au budget ordinaire dont 111 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 11 agents des services généraux. Cet accroissement, d'un montant de 1 779 800 dollars, est dû à l'effet du report de la création de six nouveaux postes (1 D-2, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3) approuvés par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2008-2009 (1 163 000 dollars) et à la création de trois nouveaux postes P-4, y compris le poste d'assistant spécial du Commissaire général, et de deux postes de fonctionnaire chargé de l'appui aux programmes sur le terrain proposés pour l'exercice biennal 2010-2011 (616 800 dollars). Le montant de 15 200 dollars prévu au titre des autres objets de dépense finance les postes du personnel temporaire (autre que pour les réunions), et couvre les coûts des services et de l'appui aux infrastructures centrales de traitement des données.
- 25.22 Les ressources extrabudgétaires devraient atteindre 2 056 427 600 dollars pour l'exercice biennal 2010-2011, soit un accroissement de 186 948 000 dollars par rapport au montant qui avait été arrêté à 1 869 479 600 dollars pour l'exercice 2008-2009.

Tableau 25.10

Suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle : état récapitulatif

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité des commissaires aux comptes

(A/63/5/Add.3, chap. II)

Le Comité a recommandé que l'Office, en coordination avec l'ONU, veille à ce que le montant des prestations dues au titre de l'assurance maladie après la cessation de service soit déterminé et comptabilisé avec exactitude (par. 46).

Le Comité a recommandé que l'Office fixe des objectifs d'étape en vue d'atteindre la parité hommes-femmes et de suivre toutes les nouvelles nominations en ayant ces objectifs à l'esprit (par. 98).

Le Comité a recommandé à l'Office d'incorporer dans son plan de gestion des ressources humaines une stratégie visant à pourvoir les postes qui restent vacants pendant de longues périodes (par. 101).

Le Comité a recommandé à l'Office d'adopter une politique générale de gestion des projets, qui définirait notamment les responsabilités des différents acteurs, ainsi que les compétences et la formation requises (par. 158); de mettre en place un système permettant de recenser et de mettre en application les enseignements tirés de l'exécution des projets (par. 162) et de mettre à jour le manuel de procédures, avec le concours des bureaux locaux, en tenant compte des normes internationales et des meilleures pratiques en vigueur (par. 165).

Les prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service dues aux fonctionnaires de l'Office dont les postes sont financés au moyen du budget ordinaire de l'Organisation sont à la charge de l'ONU.

En avril 2008, l'Office a adopté la stratégie globale de prise en compte des questions de parité pour 2008-2009. Les données relatives à la répartition par sexe de tous les postes ont été diffusées en septembre 2008 et les directeurs ont été priés de surveiller les recrutements sur la base de cette stratégie.

La stratégie de l'Office en matière de ressources humaines s'articule autour du respect des délais fixés et, le cas échéant, de l'évaluation des spécificités propres à chaque vacance de poste afin de définir le meilleur moyen de pourvoir les postes dans les délais requis conformément aux pratiques de référence en matière de recrutement. Le délai pour pourvoir les postes soumis à recrutement international a été fixé à 80 jours.

Le chapitre 15 du projet de rapport du Comité des commissaires aux comptes a trait à la « gestion des programmes et des projets » et comprend quatre recommandations se rapportant particulièrement à la gestion des « projets ». Les observations de l'Office à ce sujet ont été largement reproduites dans les paragraphes pertinents du rapport du Comité. L'Office admet certaines lacunes dans la gestion des projets et s'attache à les combler dans le cadre de son plan de développement institutionnel. Il le fait par le biais de ses activités de réforme de la gestion des cycles de programmation, qui sont bien avancées.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

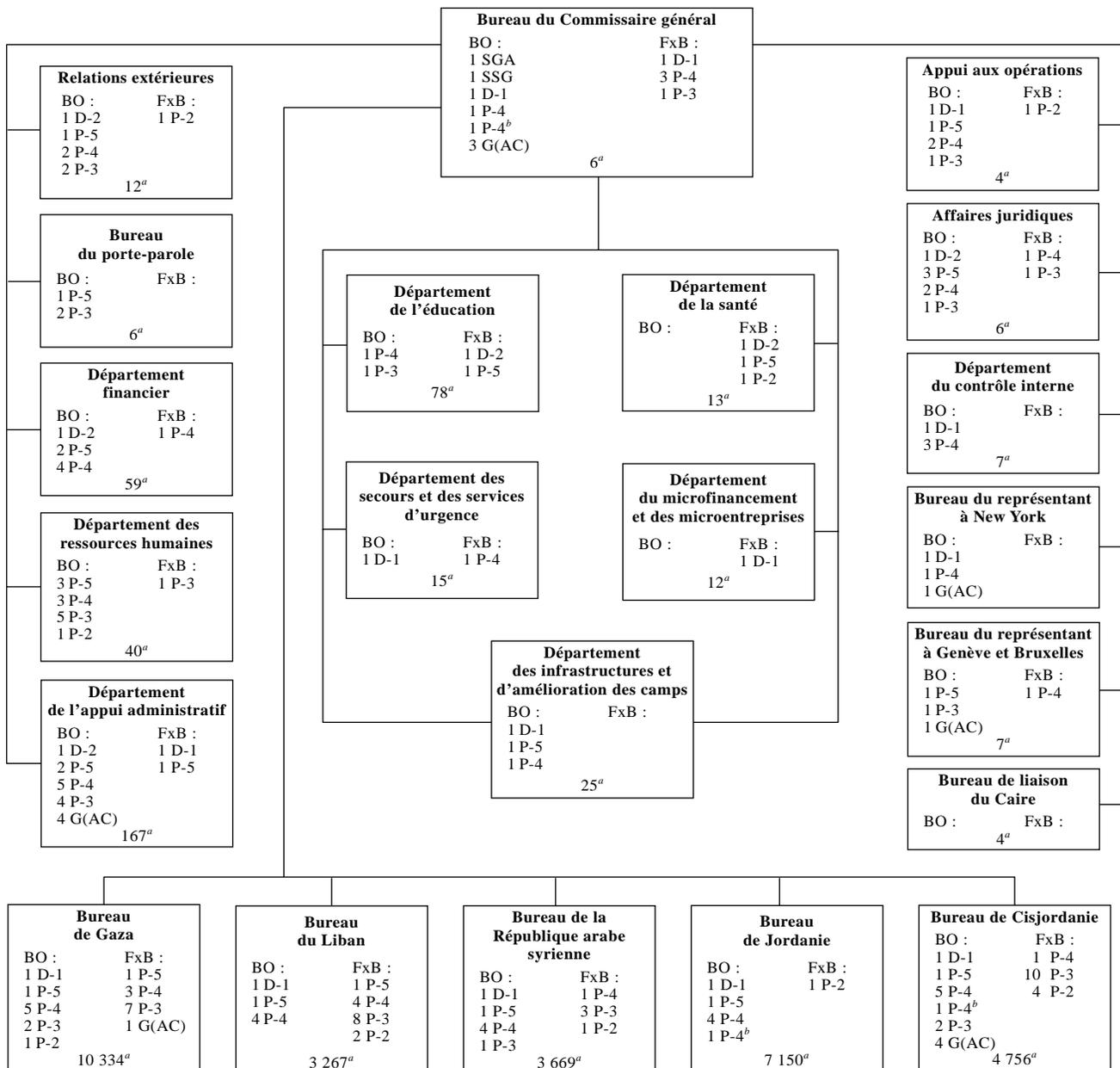
Comité des commissaires aux comptes

(A/61/5/Add.3, chap. II)

Le Comité a recommandé à l'Office d'élaborer, aux fins de la gestion axée sur les résultats, des politiques et procédures qui prévoient une planification stratégique, la définition d'objectifs et la mise en place de dispositifs de suivi, et lui permettent d'être efficace sur le plan des décisions de gestion et des rapports sur les résultats (par. 84).

La Division du budget du Département des finances fournira à nouveau des directives sur la budgétisation axée sur les résultats en vue de l'établissement du budget pour l'exercice biennal 2008-2009. L'Office reconnaît qu'en ce qui concerne la question plus vaste de la gestion axée sur les résultats, il faudrait établir des politiques et procédures afin de renforcer la planification stratégique, de fixer des objectifs, de suivre les processus, de promouvoir l'adoption de décisions efficaces en matière de gestion et de faire rapport sur l'exécution. Le Bureau du Directeur de l'appui opérationnel dirigera l'élaboration de ces politiques et procédures avec la participation active de la Division du budget du Département des finances de l'Office.

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



Note : Le nombre de postes d'agent recruté sur le plan international qui sont financés au moyen de fonds extrabudgétaires est de 69.

Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général; BO = budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires; G : agent des services généraux; AC : autres classes.

^a Postes d'agent local.

^b Nouveaux postes.

Annexe

**Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits
en 2010-2011**

<i>A/60/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
25.19 a)	Décassement de 1 200 prêts à des petites entreprises, pour un montant de 14,5 millions de dollars	1	Réduction et élimination progressives des prêts aux petites entreprises, qui sont remplacés par le Credit Plus, nouveau produit destiné aux microentreprises
Total		1	